

Pour une ville durable

Le développement durable : « fil vert » de Chambly

Année après année, notre commune progresse et devient un peu plus chaque jour une ville aux comportements toujours plus exemplaires.

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Si ces termes peuvent paraître abstraits, ils ont néanmoins de nombreuses applications très concrètes au quotidien :

- Via une urbanisation intelligente,
- Via la protection de notre environnement proche,
- Via des investissements « propres »,
- Via une volonté d'exemplarité et un accompagnement éco-citoyen permanent.

Il est là tout le sens de l'intérêt général pour lequel s'investissent sans relâche les élus du Conseil municipal et les agents municipaux : **faire de notre ville une commune où il fait bon vivre**, offrir un environnement toujours plus favorable à l'épanouissement de nos enfants en leur donnant les clés pour qu'ensuite, à leur tour, ils fassent perdurer cette qualité de vie.



Chambly et le zéro phyto

La commune de Chambly a aboli les produits phytosanitaires.

Une révolution qui a été possible grâce à différents aménagements comme le fleurissement durable et le paillage, les aménagements de voirie et l'utilisation accrue de méthodes alternatives.

Parallèlement, la suppression des produits phytosanitaires de désherbage nécessite un changement de mentalités. En effet pour les éliminer efficacement, il faut attendre que les « mauvaises herbes » (ou adventices) aient suffisamment poussé et soient assez hautes pour intervenir. Il nous faut tous apprendre à vivre mieux au quotidien avec ces « mauvaises herbes ». Contrairement aux produits phytosanitaires, elles, ne sont pas dangereuses !

Les équipes dédiées aux espaces verts appliquent aujourd'hui des alternatives non polluantes souvent inspirées de ce que faisaient nos ancêtres auparavant : désherbage thermique, débroussaillage électrique portatif, à la binette ou au moyen de produits bio-contrôles.

La mairie de Chambly a également accompagné cette mutation d'investissements importants.

Le virage électrique

Chambly vise le zéro carbone et investit pour une meilleure santé de notre planète !

• Les outils électriques, une révolution

La collectivité a équipé son parc matériel espaces verts d'outils électriques dernière génération.

Deux débroussailleuses équipées de batteries performantes avec 12 h d'autonomie mais aussi 2 sécateurs, 3 souffleurs, 2 bineuses, 2 taille-haies, 1 taille-haie sur perche, 1 tronçonneuse sur perche, une tronçonneuse à main ainsi qu'une petite élagueuse ont été achetés. Avec ce nouveau matériel, il n'y a plus de rejets d'échappement dans l'environnement, et moins de bruit pour les riverains. Sans compter le gain en termes de confort de travail pour les agents qui ne souffriront désormais plus des vapeurs ni du bruit important des moteurs thermiques.

• Les véhicules électriques

A ce jour, 4 véhicules 100% électriques ont rejoint le parc utilitaire des ateliers municipaux (une Renault Kangoo et trois Renault Zoé)

La commune a également acheté un « glutton » (machine tractée, entièrement électrique, destinée au nettoyage des rues).

Une borne de rechargement spécifique avec 2 prises « green » a également été installée aux ateliers municipaux.

L'objectif de la commune est de parvenir à un parc 100% automobile à terme.

Un fleurissement toujours plus responsable

Ces dernières années, les 7 agents communaux dédiés aux espaces verts de la commune ont modifié les habitudes de fleurissement.

Si le fleurissement reste une valeur sûre par l'utilisation de fleurs annuelles et bulbes dans les espaces très fréquentés par les habitants tels que le centre-ville ou les équipements publics, le mélange des plantations annuelles, vivaces, graminées et arbustives est développé à chaque fois que cela est possible. Il permet de maintenir une variété d'espèces tout au long de l'année.

Aujourd'hui sont privilégiés des aménagements paysagers en fleurissement durable.

Dans cette quête incessante d'être plus performant en terme de développement durable, la commune utilise depuis plusieurs années des billes rétentrices d'eau. Elles permettent des économies substantielles d'eau, tout en préservant l'humidité nécessaire aux plantations pour s'épanouir. Là où les agents devaient auparavant arroser quasiment tous les jours, un seul arrosage hebdomadaire est désormais nécessaire, deux en période de grosses chaleurs.

Les bornes de rechargement électrique

La toute première borne de rechargement électrique a été installée à Chambly en 2017 sur la place Charles-de-Gaulle. Depuis, deux autres bornes ont été installées, rue Raymond Joly et dans la zone Chamblyrama.

Il s'agit en plus de bornes connectées. Vous pouvez retrouver à tout moment où se trouvent précisément les bornes et si elles sont disponibles :

- [Place Charles-de-Gaulle](#)
- [Rue Raymond Joly](#)
- [Rue Jean Renoir \(Chamblyrama\)](#)

Pour plus d'informations, [rendez-vous sur le site Mouv'Oise](#).





rgba(255,255,255,1)